CONFÉRENCE NATIONALE
URPS PHARMACIENS LIBÉRAUX

COMMUNIQUÉDEPRESSE – 22 OCTOBRE 2026

Conférence Nationale des URPS Pharmaciens Libéraux

SOLIDARITÉ CONFRATERNELLE

aux victimes de dégradation

lors des évènements des 17 et 18 octobre 2026

Chers Consœurs, Chers Confrères,

Dans la continuité de la solidarité exprimée envers les pharmaciennes et pharmaciens d'officine du territoire de Mayotte en janvier 2025, **la Conférence Nationale des URPS Pharmaciens Libéraux (CNUPL) appelle à nous unir pour porter notre soutien collectif aux consœurs et confrères victimes de dégradations et de pillages, les empêchant d'exercer, suite aux manifestations qui se sont déroulées les 17 et 18 octobre derniers dans toute la France.**

Ainsi, la CNUPL appelle les URPS Pharmaciens de France à participer au **Fonds d'Intervention et de Solidarité** dédié, qui viendra en aide aux consœurs et confrères qui ont vu leurs officines dégradées ou pillées mettant ainsi gravemant en cause leur capactié à assurer la continuité de l'offre pharmaceutique sur leur territoire.

Le montant ainsi récolté permettra d'affirmer de façon symbolique et utile notre solidarité aux victimes. Ce fond sera intégralement reversé aux officines ciblées.

Notre aide seule ne sera pas suffisante, c'est pourquoi la CNUPL encourage toutes les URPS Pharmaciens de France à travailler avec les autorités compétentes afin de faciliter l'indemnisation et la remise en route de l'outil de travail.

Dans ces temps troublés, la solidarité de notre profession doit s'exprimer fortement et avec utilité. Nous comptons sur votre engagement.

Voici les références de ce fond :

BIC : CMCIFR2A

IBAN : FR76 1027 8079 1800 0203 1030 546

Le BUREAU de la Conférence National des
URPS Pharmaciens Libéraux

CONTACTS PRESSE - contact@cnupl.fr - 06 89 88 10 08